Paris, le 8 février 2013

Monsieur Christophe Pérales
Président de l'ADBU
Bibliothèque universitaire de Versailles
Saint-Quentin-en-Yvelines

Monsieur,

Lors des Assises de l'enseignement supérieur de novembre dernier, il a été question de l'intégration des personnels des bibliothèques exerçant dans l'enseignement supérieur dans les corps ITRF. Cette idée figure en effet, sous forme interrogative, sous la proposition 97 de l'atelier 3 : *«Faut-il poursuivre la fusion de corps et de grade chez les personnels BIATSS ? Faut-il aller vers une fusion progressive des statuts des personnels BIATSS ?* ». Puis « *l'intégration des BIATSS dans les corps ITRF* » réapparaît dans un rapport remis le 14 janvier 2013 au Premier ministre par Jean-Yves Le Déaut, député de Meurthe-et-Moselle, intitulé *« Refonder l'université, dynamiser la recherche, mieux coopérer pour réussir »*.

Cette proposition avait déjà suscité un tollé de protestations chez les personnels des bibliothèques lorsqu'elle avait été évoquée en 2008. Pour nous, cette fusion signifierait la fin de la gestion nationale et de l'interministérialité des corps des bibliothèques. Elle aurait des conséquences considérables sur la mobilité, la gestion des carrières, les possibilités d'avancement, les modes de recrutement des corps… Elle constituerait une attaque inacceptable contre nos statuts et remettrait en cause la spécificité de nos métiers. Elle n'est pas envisageable.

La diversité des parcours professionnels des personnels des bibliothèques, qui ont pu exercer, tour à tour, à la Culture, à l'Enseignement supérieur, dans des grands établissements ou de plus petites structures, a permis la création de réseaux qui sont la richesse des métiers de la documentation. La destruction de l'interministérialité des filières professionnelles existantes aurait de graves conséquences sur la qualité de l'offre documentaire de vos établissements.

Nous espérons donc que vous accepterez de défendre la spécificité de nos métiers. C'est pourquoi, nous vous proposons de rencontrer l'Intersyndicale des bibliothèques, le plus rapidement possible. Nous nous tenons à votre disposition.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de notre attachement au service public et nos respectueuses salutations.

Les représentant-e-s de l'Intersyndicale des bibliothèques
CFDT (Culture et Sgen) : Arnaud Gibon - agibon@sgen.cfdt.fr
FERC-Sup CGT : Martine Farner - ferc-sup.tresor@ferc.cgt.fr
SNPREES-FO : Christine Hauchecorne - snprees@fo-snprees.fr
SNASUB-FSU : Béatrice Bonneau - bonneau.beatrice@free.fr

Copie à :
Madame Carole Letrouit, vice-présidente de l'ADBU
Monsieur Albert Poirot, vice-président de l'ADBU